

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS.

1° Quelles sont les chapelles publiques de votre paroisse ?

Quimilien
Dans la paroisse de Quimilien, canton de Landivisiau, il n'y a actuellement qu'une seule chapelle qui se trouve dans le cimetière.

2° Quel est le vocable de chacune de ces chapelles ?

Cette chapelle qui porte sur son fronton ces paroles : *memento mori*, s'appelle chapelle de *Ste Anne*, parce qu'on y a transporté l'autel de *Ste Anne* qui était jadis dans l'église.

3° Quelles sont les chapelles érigées en Chapelles de Secours, en vertu d'une Ordonnance royale ou d'un Décret impérial ? 0.

4° Quelles sont les chapelles particulières qui, ayant accès sur la voie publique et remplissant d'ailleurs les autres conditions voulues, ont été autorisées par l'Evêque diocésain ? 0.

5° Quelles sont les chapelles Domestiques ou Oratoires privés de votre paroisse, où l'on dit la Sainte-Messe, en vertu d'un Indult Pontifical ? 0.

6° Quelle est la date de l'Indult ? 0.

7° Quelle est la personne au nom de laquelle il a été accordé ? 0.

8° Ces Oratoires sont-ils pourvus d'ornements convenables et de toutes les couleurs liturgiques ? 0.

9° Les Pierres sacrées sont-elles en bon état ?

La Pierre sacrée de la chapelle de *Ste Anne* en Quimilien a été renouvelée il y a très peu d'années. Elle est donc en bon état.

NOTA. — Les renseignements demandés ci-dessus, devront être consignés sur la présente feuille qui devra être renvoyée, sans retard et sous bande, à l'Evêché.

MM. les Curés et Recteurs qui seraient en retard pour l'envoi à l'Evêché des Registres de leurs paroisses, sont invités à les y adresser au plus tôt.